

Charte numérique... du côté des enfants

Internet sert à chercher des informations, à parler aux autres, à ceux qui sont loin, à écouter de la musique... Mais, sur internet, il y a des choses vraies et des choses fausses et des personnes peuvent se faire passer pour d'autres. Il faut dire à ses parents ce qu'on regarde.

Je peux publier des informations personnelles sur les autres seulement avec leur autorisation. Je fais attention aux informations personnelles sur moi que je publie.

Je ne crois pas tout ce qui est écrit sur internet. Je cherche des informations sur les sites officiels.

Je télécharge de la musique sur des sites autorisés.

Je ne me rends jamais à un rendez-vous donné sur internet.

Je remplis un formulaire avec l'autorisation de mes parents.

Je n'utilise pas de pseudo pour divulguer de fausses informations.

Je fais attention aux messages que je reçois et à leur source. Je fais attention à qui se cache derrière l'écran.

Je vais sur des sites qui sont adaptés à mon âge. Si je suis choqué, j'en parle aux adultes.



Signature des enfants :

Charte numérique... du côté des parents

L'utilisation d'internet ne se fait pas seulement à l'école mais aussi à la maison. Voici quelques conseils pour appréhender au mieux cet outil.

PAS DE CONSOLE AVANT 6 ANS

besoin de découvrir toutes ses possibilités, activités manuelles et motrices

PAS D'INTERNET SEUL AVANT 9 ANS

mise en place des différentes formes de son intelligence, assimiler la distinction entre espaces intime et public



PAS D'ECRAN AVANT 3 ANS

Construction de repères, dans l'espace (activités extérieures...) et dans le temps (histoires...), rythme rapide des couleurs et des sons qui se succèdent sur l'écran nocif pour le développement du cerveau

PAS DE RESEAU SOCIAL AVANT 12 ANS

besoin d'explorer la complexité du monde réel et d'éprouver ses relations sociales, de tester ses comportements et les réactions qu'ils suscitent, sans la distance créée par les écrans

- ☞ Vérifier les contenus des sites consultés : interroger les enfants sur leur utilisation d'internet, dupliquer l'écran de l'enfant sur un autre ordinateur, regarder l'historique, mettre en place le contrôle parental
- ☞ Faire appel à une aide extérieure en cas de problème ou de questionnement : enseignants, médecin, Net-écoute (0800 200 000)...
- ☞ Limiter le temps d'utilisation d'internet : bloquer les accès par une application par exemple
- ☞ Placer les outils numériques (tablettes, ordinateurs, console) dans un endroit précis, visible des parents, éviter de les placer dans les chambres

Signature des parents :